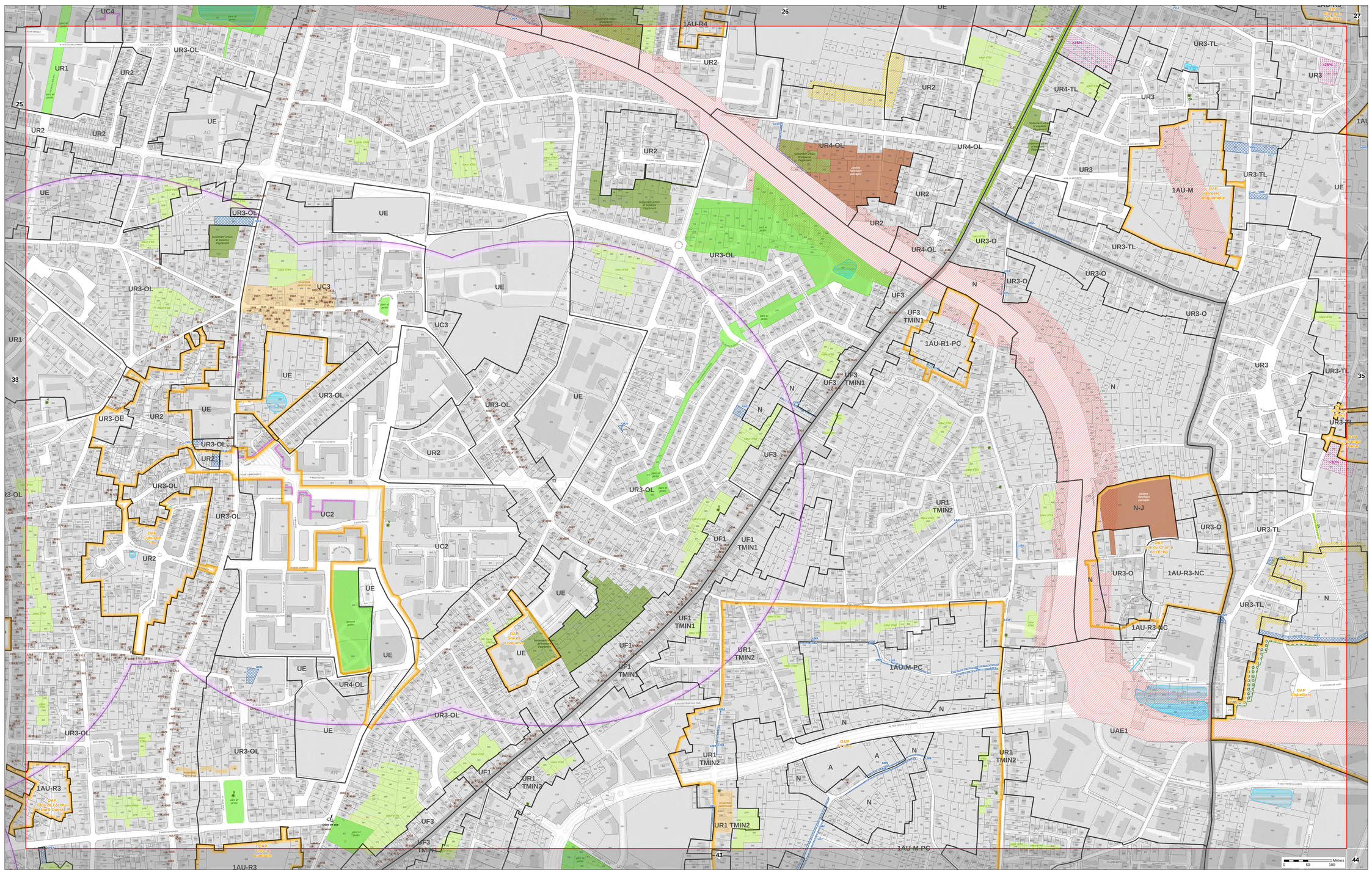

PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

PLAN DE ZONAGE AU 2000e

Planche n°34

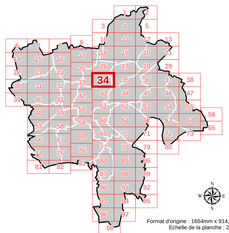

Format d'origine : 1664mm x 914,4mm
Echelle de la planche : 2000e

PLU ORLÉANS MÉTROPOLE

- Prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11 juillet 2017
- Arrêté par délibération du conseil métropolitain du 29 avril 2021
- Approuvé par délibération du conseil métropolitain du _____

Produit par Orléans Métropole / Version modifiée le 16/04/2021 18:35:22

LÉGENDE DE LA PLANCHE

Zonages d'urbanisme

Zonage d'urbanisme

UC - zone Urbaine de Centralité
UC1 : les centres métropolitains
UC2 : les centres urbains
UC3 : les centres de quartiers
UC4 : les centralités de quartiers

UB - zone Urbaine de Boulevard
UB : grands boulevards

UF - zone Urbaine de Faubourg
UF1 : les faubourgs urbains
UF2 : les faubourgs mixtes
UF3 : les faubourgs d'Aïn

UR - zone Urbaine Résidentielle
UR1 : les secteurs résidentiels urbains
UR2 : les secteurs d'ensembles résidentiels
UR3 : les secteurs pavillonnaires
UR4 : les secteurs d'habitat d'Aïn
UR5 : les hameaux

UP - zone Urbaine de Projet
les secteurs de projet et de restauration urbaine

UAE - zone Urbaine d'Activité et d'Equipements
UAE1 : les secteurs d'activités mixtes
UAE2 : les secteurs d'activités commerciales
UAE3 : les secteurs d'activités industrielles
UAE4 : les secteurs de bureaux et d'activités médicales

UE - zone Urbaine d'Equipements
les secteurs d'équipements à vocation collective

1AU - zone A Urbaniser dans un 1er temps
les secteurs à urbaniser à court et moyen terme

2AU - zone A Urbaniser dans un 2e temps
les secteurs à urbaniser à moyen et long terme

A - zone Agricole
les secteurs agricoles

N - zone Naturelle
les secteurs naturels et sensibles

TMIN Indice de taille minimale de logements (DC-3.3.2)

Prescriptions d'urbanisme

Prescriptions paysagères ou environnementales

Cône de vue et perspective majeure
Arbre protégé
Linéaire boisé ou alignement d'arbres
Coeur d'îlot
Parc et jardin
Boisement urbain et espace d'ornement
Espace boisé classé
Jardin familial et partagé
Frange agricole ou paysagère
Zone humide et d'aménagement hydraulique

Prescriptions d'aménagement ou de secteurs

Élément bâti remarquable
Bâti susceptible de changer de destination
Ensemble patrimonial
Linéaire commercial protégé
Emplacement réservé
Secteur de constructibilité limité
Secteur imposant un minimum (+) ou un maximum (-) de logements locatifs sociaux
Zone non aedificandi
Secteur d'OAP
Secteur TPC

EXTRAIT INDICATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR

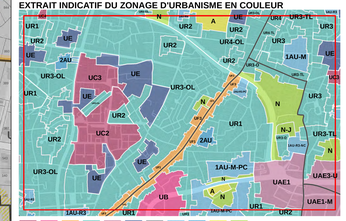

EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES EMPRISES

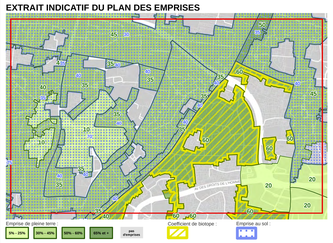
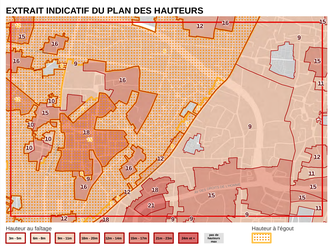
EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES HAUTEURS